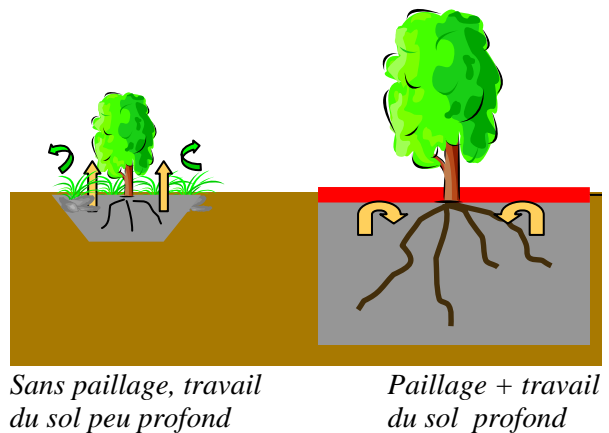


PREALABLE : Un travail du sol profond facilite un enracinement profond.

Le paillage limite le dessèchement (et donc les arrosages) et empêche l'herbe de pousser (or l'herbe est une grande concurrente du jeune arbre au niveau de l'eau).



Sans paillage, travail du sol peu profond

Paillage + travail du sol profond

**Un travail du sol profond
=
une garantie que la plantation poussera vite et bien.**

SEPTEMBRE, OCTOBRE : TRAVAIL DU SOL :

Lorsqu'une clôture est déjà en place, commencer le travail du sol à environ 50-70 cm de la clôture (l'équivalent du passage d'une roue de tracteur).

- **Sous-solage** : sur terrains compactés (bords de chemin, de bâtiments, terrains argileux), passer une sous-soleuse (un rang tous les 20 cm). Cela va permettre de décompacter le sol sur plus de 60 cm de profondeur.
- **Un passage de rotorvator** pour casser le tissu d'herbe.
- **Un labour** sur 1.5 (minimum) à 2 m de large. Attention ! Pour faciliter le travail de la dérouleuse de film plastique, il faut que les raies de labour soient versées vers le centre de la bande de terre travaillée.



Ramener la terre vers le centre de la bande travaillée.

- **2 à 3 passages de rotorvator** : passer le rotorvator **lentement** de façon à ce que la terre soit bien travaillée (pas de mottes, **terre fine comme dans un jardin potager**).
C'est très important pour faciliter la pose du film plastique et pour la plantation (reprise des plants facilitée).
- **Oter les pierres de surface**.

Pour les petits projets et dans les endroits non mécanisables, faire une tranchée au tractopelle ou à la pelleuse sur 60-80 cm de profond et 1 m de large minimum.

Mi Novembre : PLANTATION :

Tous les plants qui seront commandés via la commande groupée arriveront au même endroit. Chaque lot sera identifié par planteur et par variété d'arbres. Vous serez convoqués à une date précise et en un lieu précis pour recevoir votre commande. La mise en place devra se faire le jour même, selon une technique qui vous sera présentée (démonstration).

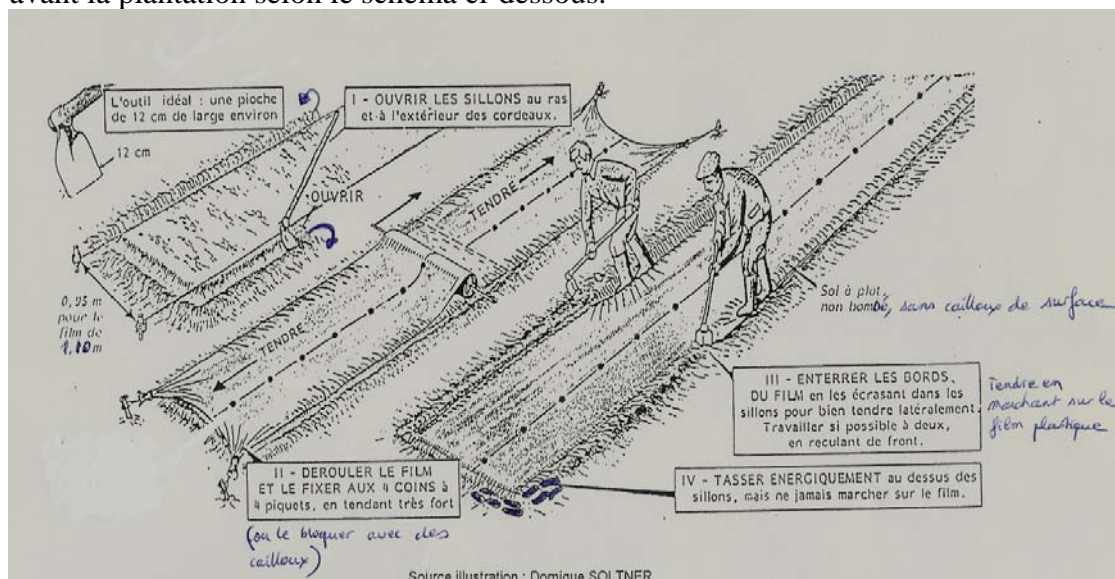
La commande des plants sera réalisée par la Mission Haies qui vous tiendra informé(e) des dates auxquelles vous pourrez retirer ces fournitures.

PAILLAGE :

3 Paillages sont envisageables : paille, film plastique ou bois déchiquetés.

1/ Paillage sur film plastique : se trouve dans le commerce sous forme de rouleau de film « spécial vigne » de 1.10 m de large, épaisseur 80 microns. Possibilité de récupérer de vieilles bâches de silos. En revanche, les films pour enrubannage ne sont pas assez résistants.

A poser avant la plantation selon le schéma ci-dessous.



2/ Paillage Paille :

A poser sous forme de « clap » sur 1.10 m de large. Epaisseur : 15 cm minimum.

A poser une fois la plantation réalisée.

Très favorable à la faune du sol.

3/ Paillage bois déchiqueté :

Idem paillage paille.

Préférer les copeaux de bois issus de petites branches feuillues. Eviter les copeaux de résineux ou de grosses branches de chênes et châtaigniers qui acidifient le sol.

